

**Procès-verbal de la séance
du Conseil d'établissement**
de l'école Fernand-Seguin
20 juin 2024

Présences :

Catherine Boileau	parent (présidente)
Aurélie Lévy	parent (vice-présidente)
Samuel Lauzon	parent
Dominique Roy	directrice
Sophie Lépine-Zaruba	parent
Marie-Ève Beauchemin	représentante des employés professionnels
Nicole Mainguy	enseignante
Marie-Josée Laprise	parent
Mélanie Paradis	enseignante
Julie Taillefer	parent (substitut)
Daphnée Tasia Bourdages-Athanassiou	parent (substitut)

Absences :

Camille Blais-Morissette	parent (substitut)
Guy Lavallée	représentant de la communauté
Annie Robillard-Beaulac	représentante des employés du service de garde
Rachèle Langlois	représentante des employés de soutien

BLOC OUVERTURE

1. Ouverture de la séance

Catherine Boileau souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h37.

2. Vérification du quorum

Catherine Boileau nous informe qu'il y a quorum et remercie tout le monde de leur présence.

3. Adoption de l'ordre du jour

Catherine Boileau présente les points à l'ordre du jour.

C.E.-2023-24-38	IL EST PROPOSÉ par Aurélie Lévy et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.
-----------------	--

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mai 2024

Quelques modifications au procès-verbal sont demandées. Les corrections sont apportées.

C.E.- 2023-24-39	IL EST PROPOSÉ par Samuel Lauzon et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 mai 2024.
------------------	--

5. Suivis au procès-verbal de la séance du 14 mai 2024

Mme Dominique mentionne qu'il n'y a pas de suivi à faire qui n'est pas de l'ordre du jour.

6. Période de questions du public

Il n'y a aucun public présent donc la période de questions n'a pas lieu.

BLOC DÉCISION

7. Règles de fonctionnement du service de garde

Mme Dominique fait la présentation du document des règles de fonctionnement du service de garde.

Elle mentionne, entre autres :

- Qu'il n'y aura pas de service de garde la journée du 22 août afin de profiter de l'occasion pour avoir tous les membres de l'école réunis pour travailler ensemble.
- Que les tarifs des journées pédagogiques et de semaine de relâche ne sont pas encore établis. Ils sont déterminés plus tard dans l'année en fonction des règles budgétaires.
- Que le service de garde se doit d'être une entité qui ne fait pas de déficit. Elle peut faire des profits et peut servir à mettre en place des mesures comme l'aide à la classe.

C.E.-2023-24-40	IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Mainguy et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde de l'école Fernand-Seguin.
-----------------	---

8. Assemblée générale des parents 11 septembre 2024

Mme Roy explique ce qui est généralement fait lors de cette assemblée.

9. Adoption du projet éducatif (version finale)

Mme Dominique Roy présente la version finale du projet éducatif.

Julie Taillefer mentionne qu'elle préfère qu'il y ait une uniformité dans la police d'écriture. Elle mettrait tous les sous-titres en lettre attachés.

Les cours d'échecs sont dorénavant financés par les subventions.

Certains parents mentionnent qu'ils souhaiteraient que le temps d'écrans fasse partie d'une discussion ouverte à discuter dans les prochaines rencontres de conseils d'établissement. Quelques-uns sont inquiets sur la grande consommation des écrans de manière générale à l'école.

Sophie Lépine-Zaruba mentionne qu'il serait intéressant d'avoir une ligne directrice pour les enseignants qui pourraient encadrer le tout et réduire le temps d'écran.

Mme Dominique Roy mentionne qu'elle reconnaît que le temps d'écran est un enjeu et qu'il devra faire partie des discussions dans les prochains mois.

Mme Aurélie Lévy revient avec son intention de faire une présentation du projet éducatif aux parents. Elle mentionne que même si elle ne fait plus partie du conseil d'établissement l'an prochain, elle sera prête à nous aider à organiser cette présentation.

Mme Dominique mentionne que cette présentation pourrait se faire dans le cadre de l'assemblée générale du 11 septembre 2024.

Les 6 -ème ont récemment obtenus 5 000\$ pour un projet de développement durable.

L'école aura bientôt un partenariat avec la compagnie Apple vont accompagner les écoles pour dire aux enseignants comment on peut redonner vie aux tablettes électroniques de 5 ans et plus d'âge.

C.E.-2023-24-41	IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Lépine-Zaruba et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le projet éducatif 2023-2027 de l'école Fernand-Seguin.
-----------------	---

9. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation

Mme Dominique Roy mentionne qu'elle est tenue de rendre disponible le plan de lutte contre l'intimidation en ligne sur le site internet de l'école.

Le ministère comptabilise les événements d'intimidation chaque année dans chaque école.

Dans le cas où il y aurait de la violence à caractère sexuel à l'école, Mme Dominique est tenue de suivre une procédure à cet effet et d'informer le service de police.

Mme Dominique mentionne qu'il est interdit que des élèves utilisent un téléphone cellulaire en classe.

C.E.-2023-24-42	IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Lépine-Zaruba et RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le plan de lutte de l'école Fernand-Seguin.
-----------------	---

10. Sondage du conseil d'établissement

Il y a 235 réponses dans le sondage en ligne. Les élèves répondants sont principalement en 3 -ème à 6 -ème année.

Samuel Lauzon et Daphnée Tasia Bourdages-Athanassiou mentionnent être favorables afin que le questionnaire soit rempli avec les parents à la maison plutôt qu'en classe afin que les parents puissent s'assurer la compréhension des questions avec leurs enfants.

Catherine mentionne qu'il y a quelques réponses aux questions ne semble pas avoir été bien comprises. En effet, il y a, selon elle, des réponses aux questions qui vaudraient la peine d'être clarifiées avec eux afin de s'assurer de leur compréhension.

11. Mot de la directrice.

Elle nous informe que l'adjointe à la direction a été sélectionnée et entrera en poste dès le début de l'année scolaire. Il y a eu 11 candidatures au poste et c'est quelqu'un qui a de l'expérience en tant que directrice adjointe et qui souhaitait venir acquérir de l'expérience dans les écoles primaires. Elle sera officiellement présentée à l'équipe dans les prochains jours.

Mme Dominique Roy qu'elle devrait rester responsable d'animer le conseil d'établissement.

C'est la première année où l'école a été dans l'obligation de retourner des enfants dans leur école de bassin considérant que la demande d'inscriptions était en hausse.

Il y aura du nouveau personnel dans quelques classes pour l'année scolaire 2024-2025.

L'an prochain, il y aura une enveloppe de 2 500 \$ pour de l'aide aux parents. Cette enveloppe pourrait, par exemple, servir à faire une offre de services de conférence.

Le local d'anglais restera un local indépendant puisque la nouvelle classe sera finalement placée dans le local de la forêt enchantée.

Cette année, il y a un poste de créé pour le futur enseignant d'anglais.

L'enseignante de francisation sera maintenant en poste à 5 jours par semaine à partir de cette année.

12. Intervention de la présidente

Il n'y a toujours pas de courriel dans la boîte courriel.

M. Samuel mentionne qu'il est allé voir sur le site web et qu'il n'a pas trouvé l'adresse courriel.

13. Rapport de la représentante du comité de parents

Mme Catherine Boileau mentionne que les grosses préoccupations en lien avec le débordement des écoles et les agrandissements actuels de plusieurs écoles.

Mme Dominique Roy mentionne qu'il y a actuellement un enjeu de transport. Il y a beaucoup moins de transporteurs et des élèves peuvent être transportés sur une grande distance.

14. Rapport de la représentante de l'OPP

Mme Lévy mentionne qu'il n'y a rien de nouveau à ce sujet.

15. Questions des membres

Samuel Lauzon a une question au sujet de la manière dont sont divisées les aires de dessertes. Il a eu des questions à ce sujet des parents. Mme Dominique lui propose d'en informer directement à la direction générale avec en objet les aires de dessertes et ils vont pouvoir en discuter ensuite au CA pour voir les divisions des aires de desserte.

16. Levée de la séance

C.E.-2023-24-43	IL EST PROPOSÉ par Aurélie Lévy et RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance à 21h00.
-----------------	---

Fin des rencontres pour l'année scolaire 2023-2024.

Catherine Boileau
Présidente

Dominique Roy
Directrice